Informations de base

1998/2013(BUD) BUD - Procédure budgétaire	Procédure terminée
Budget opérationnel CECA 1999 **Subject** 8.70.60 Budgets annuels antérieurs	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
BUDG Budgets	GIANSILY Jean-Antoine (UPE)	24/11/1997

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
ECON Economique, monétaire et politique industrielle		
ENER Recherche, développement technologique et énergie	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
CONT Contrôle budgétaire	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Conseil de l'Union européenne

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
12/06/1998	Publication du projet de budget du Conseil	SEC(1998)0966	Résumé
02/07/1998	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
12/10/1998	Vote en commission		
12/10/1998	Dépôt du rapport budgétaire	A4-0363/1998	
20/10/1998	Débat en plénière		
17/12/1998	Adoption du projet du budget par le Conseil		
17/12/1998	Fin de la procédure au Parlement		

12/02/1999	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	1998/2013(BUD)
Type de procédure	BUD - Procédure budgétaire
Sous-type de procédure	Budget
Base juridique	Traité CECA C 095
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	BUDG/4/10273

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture		A4-0363/1998 JO C 341 09.11.1998, p. 0002	12/10/1998	
Texte budgétaire adopté du Parlement		T4-0617/1998 JO C 341 09.11.1998, p. 0100-0126	22/10/1998	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Projet de budget du Conseil	SEC(1998)0966	12/06/1998	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Budget 1999/0105
JO L 039 12.02.1999, p. 0001

Budget opérationnel CECA 1999

1998/2013(BUD) - 22/10/1998 - Texte budgétaire adopté du Parlement

En adoptant le rapport de M. Jean-Antoine GIANSILY (UPE, F), le Parlement européen approuve le budget CECA 1999. Rappelant que le budget opérationnel de la CECA est véritablement entré dans une étape de phasing out, son financement ne reposant plus que sur des ressources internes, le Parlement souligne que le trésor de guerre de la CECA se monte actuellement à 1.200 milliards d'euros. Dans un secteur qui continue à perdre énormément d'emplois, le Parlement a surtout insisté sur l'importance des aides à la réadaptation. C'est pourquoi, le Parlement estime que le transfert de 30 millions d'euros vers le budget général des Communautés est absolument nécessaire pour permettre un financement ad-hoc des programmes RECHAR II et RESIDER II. En ce qui concerne le programme PHARE, le Parlement demande que des crédits soient consacrés au secteur acier et charbon des pays candidats à l'adhésion. Il demande également que l'on réduise les dépenses administratives de la CECA.

Budget opérationnel CECA 1999

1998/2013(BUD) - 12/06/1998 - Projet de budget du Conseil

OBJECTIF : présentation du projet de budget opérationnel de la CECA pour 1999 fixé à 211 millions d'euros. CONTENU : Le présent projet de budget de la CECA de 1999 est étroitement lié à l'expiration prochaine du Traité CECA en 2002. Le prélèvement ayant été mis à 0 à partir du 01.01.1998, la priorité du budget CECA 1999 va aux besoins identifiés en matière d'aides sociales et d'aides à la recherche adaptés aux possibilité réelles de financement. Le projet de budget s'établit comme suit : -ressources : sur la base d'un taux de prélèvement nul, les ressources CECA sont uniquement constituées du solde net de l'exercice 1998 (80 millions d'euros), du recours aux provisions pour financement du budget opérationnel (76 millions d'euros), des annulations d'engagements (50 millions d'euros) et de recettes diverses (5 mio d'euros). -besoins: le budget les établit comme suit : .5 Mio d'euros pour des dépenses administratives; .92 Mio d'euros pour des aides sociales (dont 67 pour l'aide traditionnelle à la réadaptation et 25 pour le volet social charbon); .84 Mio d'euros pour les aides à la recherche (dont 56 mio d'euros pour l'acier et 28 mio d'euros pour le charbon); .30 Mio d'euros pour des activités reconversion (article 95 du Traité CECA). Le projet de budget opérationnel CECA pour 1999 s'établit donc à 211 millions d'euros.